



Conseil de quartier du Centre-ville

Compte-rendu de la plénière du jeudi 9 mai 2019

Présents : 12 membres

Excusé(s) : 7 membres

Secrétaire : Jacky Frémy

Ordre du jour :

- 1- Organisation de la journée de lutte contre les mégots
- 2- Comment embellir le centre-ville avec des trompe-l'œil ?
- 3- Les voies douces
- 4- Bilan annuel du conseil de quartier du centre-ville
- 5- Délibérations
- 6- Les actualités
- 7- Questions diverses et bilan de la réunion
- 8- Prochains rendez-vous

Philippe Calvez, maire adjoint, remercie Yves Gentric, conseiller municipal délégué à la gestion des espaces publics et les droits de place, d'être présent ce soir avec Thierry Biger, alias Hoz, artiste graffeur et conseiller départemental du Finistère.

1- Organisation de la journée sur la lutte contre les mégots

Présentation de l'affiche retenue pour la campagne qui aura lieu officiellement du 22 au 31 mai 2019.



Pour sensibiliser à la prévention des milieux aquatiques, 300 clous urbains seront apposés dans le centre-ville de Quimper et dans les huit communes de l'estuaire de l'Odet : Bénodet, Clohars-Fouesnant, Combrit-Sainte-Marine, Gouesnac'h, Pleuven, Plomelin, Pluguffan et

Saint-Évarzec. Le 1er sera officiellement inauguré le jeudi 23 mai à 10 h sur la place Saint Corentin.

Le samedi 25 mai 2019, une journée de sensibilisation au ramassage des mégots sera organisée sur la place Terre au Duc de 10 h à 17 h, par la direction de l'environnement et le conseil de quartier du Centre-ville. Il est prévu une collecte géante de mégots dans le cœur de ville. Les Quimpérois seront invités à ramasser les mégots à l'aide d'équipements et à venir ensuite les déposer dans un cendrier collecteur géant. La ville fait appel à l'entreprise finistérienne « MéGO! », spécialisée dans le tri et le recyclage des mégots. A l'issue de cette journée, les mégots collectés seront traités et recyclés afin d'être transformés en mobilier urbain.

Les dix membres inscrits à cette journée sont favorables pour aller rencontrer les commerçants du centre-ville et leur présenter cette action importante pour l'environnement.

Questions : Pour que la population soit favorable à cette lutte contre les mégots, est-ce que la ville aura installé des cendriers poubelles avant cette journée d'informations ? Nous avons vu plusieurs villes instaurer des contraventions assez dissuasives. Combien de contraventions ont été émises par les agents du service prévention, tranquillité, sécurité depuis qu'ils sont arrivés ? Ils ne pourront pas verbaliser les dépôts de mégots si des poubelles cendriers n'ont pas été installées. Il me paraît essentiel que la ville ait un retour sur investissement de ces agents du service prévention, tranquillité, sécurité, comme pour les déjections canines. Il faut que la municipalité accompagne réellement ce projet alors que par démagogie, on ne veut contrarier personne.

Réponse de Philippe Calvez : Nous sommes au début d'un processus qui va s'étaler sur plusieurs années. Du mobilier urbain va être acheté pour répondre à cette demande. Au regard des contraintes réglementaires instaurées dans le quartier historique et du budget alloué, nous étudions actuellement plusieurs possibilités. Devons-nous mettre des cendriers en forme de corentinettes comme les bornes automatiques qui réglementent l'accès au secteur piétonnier, des cendriers en forme de cigarette et/ou des poubelles équipées d'un cendrier ? Nous devons aussi sensibiliser davantage les bureaux de tabac, les cafetiers et les restaurants qui ont des terrasses allouées sur l'espace public.

A ce jour, les agents du service prévention, tranquillité, sécurité sont maintenant au nombre de quatre et sont habilités à verbaliser les déjections canines et les défauts de stationnement.

Remarque : Il ne faut pas oublier d'éduquer aussi les jeunes. Un exemple : j'avais parlé du défaut de clignotants dans les ronds-points auprès de Bernard Poignant il y a vingtaine d'années. Rien n'avait été fait, du fait que ce n'était pas une demande générale. On constate aujourd'hui que ce problème devient récurrent. Certains adultes ont pris de mauvaises habitudes depuis de nombreuses années, ce qui n'est pas encore le cas des jeunes. Les élus sont aussi là pour accompagner notre jeunesse dans le bien vivre de demain.

Réponse de Philippe Calvez : Lors de la journée de la planète, la manifestation des jeunes traitait des problèmes de l'environnement. Ils ont déposé ce jour-là de nombreux déchets auprès de la mairie. C'est une population sensible à toutes ces problématiques que nous avons tardé à traiter. En multipliant les petites initiatives, on évitera que les mégots regagnent l'Odet et la mer.

Question : Connaissez-vous un (des) directeur(s) de lycée que vous pourriez sensibiliser à cette lutte contre les mégots ?

Réponse : Une professeure de sciences du lycée de Kérustum invite déjà ses élèves à faire attention à cette problématique. Elle a constaté que les jeunes ne connaissent pas les cendriers de poche. Elle devrait venir le samedi 25 mai pour en récupérer.

Un autre membre se propose d'aller rencontrer le directeur du collège de la Tour d'Auvergne. Par contre, qu'apportons-nous comme documents ? Qu'allons-nous faire ? Que pouvons-nous distribuer aux jeunes ?

Réponse : Vous avez la possibilité de distribuer gratuitement les cendriers à l'effigie des conseils de quartier aux jeunes concernés accompagnés d'un message percutant tout en complétant l'information par des affiches de format A3 et A4.

Des cendriers vont être déposés à la conciergerie et à l'office du tourisme. Nous rappelons qu'ils ne peuvent être vendus, même si l'idée de demander une somme symbolique aux protagonistes pourrait les encourager à ne plus jeter les mégots.

Yves Gentric souligne que les membres du conseil de quartier du centre-ville ont contribué par leur travail au « mieux vivre ensemble ». Etant très régulièrement sur le terrain, on trouve moins de déjections canines. Même si rien n'est acquis dans ce domaine, l'affiche continue d'être diffusée par le biais des écrans numériques installés sur le domaine public. Concernant la lutte contre les mégots, nous aurions dû entamer cette action depuis bien longtemps. Maintenant, ces actions doivent être menées sans relâche pour être également efficace. L'entrée de l'hôpital est aussi impactée par les fumeurs.

L'entreprise Carrefour a aménagé des espaces de pause abrités en extérieur. Le mauvais temps est un facteur important à prendre en compte pour favoriser les lieux de pause aux fumeurs.

Cette campagne doit amorcer le mouvement de lutte contre les mégots.

Pour conclure, des affiches et des cendriers sont à votre disposition afin de les distribuer dans les endroits concernés par cette problématique.

2- Comment embellir le centre-ville avec des trompe-l'œil ?

M. Thierry Biger, artiste graffeur reconnu à Quimper, est ravi d'être présent ce soir pour parler de son art. Cela fait 30 ans qu'il pratique le Street Art à Quimper, sa ville de naissance.

2a- Historique

Cette culture a évolué partout de manière universelle. On trouve le graffiti sous toutes ses formes partout dans le monde.

A l'époque, le contexte était différent. En 1990, aucun lieu à Quimper n'était prévu pour accueillir des fresques et/ou de la peinture de manière libre. J'ai donc commencé par le tag qui représente une signature. Je n'ai fait aucune école d'art. J'ai été comptable, développeur Internet et aujourd'hui, peintre graffeur. Je reste un autodidacte de cet art de la rue. J'ai commencé à exercer le graff et non le tag, dans le quartier de la Providence. Est-ce qu'il y a une différence entre eux ? Non, c'est la même chose. Cette culture du graffiti remonte à 35 000 ans en arrière, dans les grottes de Lascaux. Le graffiti a commencé à New York avec une bombe de peinture. Pour autant, nos ancêtres étaient les inventeurs du pochoir où on trouvait des pigments à l'état minéral ou floral. Ils les prenaient, les malaxaient, les mettaient dans leur bouche pour les cracher ensuite sur un mur sur lequel leurs mains étaient posées.

Aujourd'hui, la technologie aidant, nous utilisons des bombes de peinture plus accessibles pour tout le monde. C'est plus facile, plus rapide, mais aussi plus polluant. Au début, on se débrouille pour trouver de la peinture.

En 1994, sous le mandat de Bernard Poignant, nous nous constituons en association afin de trouver des murs à peindre au cœur des quartiers, notre but étant de créer du lien et de peser sur les élus de la cité. Depuis 25 ans, cette écoute n'a guère évolué, toutes tendances politiques confondues. Alors que Quimper est une ville d'art et d'histoire au patrimoine très riche, on nous a seulement proposé des petits murs, très souvent en dehors des quartiers. Nous continuons à chercher des lieux avec la collectivité, les commerçants, les entreprises et les particuliers volontaires. A cette époque, nous avions à peu près 1 000 m² de surfaces pour nous exprimer, autour de la providence où j'habite. Depuis l'abattage des murs, le dialogue est rompu entre l'architecte des bâtiments de France et l'association Trust In My Art créée en 2014, notre but associatif n'étant pas au centre de ses préoccupations.

Quand on parle du tag et du graff, on parle de globalité. Étant un ancien tagueur, je comprends cet art qui, pour moi, reste un art de la rue même si l'activité est illégale. D'après le dictionnaire, un graffiti est une inscription sur un mur, faite avec une bombe de peinture. On ne demande pas à nos représentants élus si c'est beau ou pas ; on ne leur demande pas non plus si c'est légal ou pas. Chacun doit s'exprimer d'une manière ou d'une autre, comme

le font les « gilets jaunes » actuellement qui ne sont pas des artistes. Les tagueurs vont plutôt s'exprimer de nuit pour ne pas se faire attraper.

Après 5/6 ans de pratique sauvage dans la rue avec les risques que cela comprend, mon graffiti a évolué. Je voulais maintenant me poser devant un mur pour faire de grands graffs. Il me fallait donc davantage de temps pour distinguer les couleurs les unes des autres, chose impossible en pleine nuit. Et pour ça, je devais rentrer un peu plus dans la légalité de façon à être plus posé et plus serein. Pour y parvenir, il devenait nécessaire d'aller à la rencontre des propriétaires des murs concernés. L'accueil a plutôt été bon.

A ce jour, il reste une fresque de deux ans sur ce lieu, un peu abîmée par des gens de passage. Prochainement, ce lieu où nous n'avons jamais eu de convention avec le propriétaire, n'existera plus puisqu'une annexe des services de la mairie sera édifiée sur cet emplacement. Suite à la destruction récente de l'école Saint Corentin, les graffeurs (pas les tagueurs) perdent ce dernier lieu d'expression au centre-ville, alors que nous constatons que les autres villes de Bretagne et d'ailleurs, développent des projets structurants autour du Street art en mêlant toute la population au service du « Bien vivre ensemble ». A Vannes, un artiste local a proposé de récupérer une friche privée en réunissant plusieurs acteurs autour d'une table pour créer un projet associatif [Dédale Café - l'ArtPrendLaRue](#), avec un bar pour modèle économique. Les visites sont gratuites comme à la [Tour Paris 13](#) qui a été une exposition collective unique et éphémère, l'objectif étant de réhabiliter ce lieu en rasant le bâtiment. Cette œuvre artistique a attiré des milliers de parisiens et de touristes avertis pour se rendre sur ce lieu symbolique du XIIIème arrondissement de Paris. La manne financière qui en a découlée, n'a pas été négligeable pour les commerçants riverains, même si tous les habitants ne partagent pas cet art du graphisme.

Il y a quelques années, nous avons fait venir à Quimper [JonOne, un artiste peintre graffeur américain](#), qui a fréquenté [Andy Warhol](#), figure centrale du Pop art. Depuis 30 ans, JonOne pratique son art à Paris en intérieur. Son talent l'a amené à recevoir la Légion d'Honneur alors qu'il a fait de nombreux tags de manière sauvage sur le métro de New York. Voir que ses graffitis puissent être véhiculés de la sorte a motivé mes prédécesseurs.

En octobre 2014, nous avons une galerie d'Art orientée Street-art, au 23, rue de La Providence. L'idée était d'inviter des artistes peintres graffeurs pour qu'ils nous montrent leurs productions sur toile afin de faire venir le public. Mais la vie d'un graffeur ne se passe pas dans un musée ou dans une galerie d'art sur des toiles. Nous avons donc rencontré les propriétaires de la rue afin de leur présenter un projet qui pouvait plaire à certains et pas à d'autres. Cette fresque a également été concertée avec les commerçants et un partenaire a participé à son financement. La ville s'est associée à ce projet avec la venue de [l'artiste Cyklop](#) chargé de peindre les potelets qui empêchent les voitures de stationner sur les trottoirs.

Dans le quartier de la Providence, la mixité sociale est importante avec sa maison de retraite, son Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT) et ses habitants, propriétaires et/ou locataires, sans oublier les différents deals qui s'y passent (lors d'un incendie, les pompiers ont retrouvé une quantité importante d'héroïne). L'objectif de ce projet de peinture était de donner du sourire aux habitants et de lutter ensemble contre cette délinquance. Quand on installe une caméra de vidéo protection dans un endroit, on imagine que les délits vont se déplacer, ce qui est probablement le cas... Avec des fresques dans une rue, c'est ce qui est réellement arrivé. Ce quartier n'avait pas la prétention de refaire le monde, mais plutôt une envie de le faire bouger d'une autre manière. Avec ses fresques, nous accueillons un public attiré par cet art. Parcourant régulièrement les réseaux sociaux et notamment Instagram, on y trouve plusieurs photos de cet art contemporain urbain qui valorise le patrimoine culturel de Quimper et qui crée de la richesse.

Pour revenir à l'école Saint Corentin où chaque graffeur était libre de son projet, qu'il soit jeune ou expérimenté, ce projet n'a pas obligatoirement plu à tout le monde. Lorsque j'ai commencé mes premières peintures, on ne voit pas son public, à la différence des chanteurs et/ou des danseurs, on lui tourne le dos mais on entend les critiques parfois cassantes. J'aimerais que les jeunes aient plus de chance que moi. Il faut qu'on leur donne des murs

même si ce n'est pas en centre-ville, mais on se doit de pérenniser cette pratique car derrière, il peut y avoir potentiellement, une carrière d'artiste qui s'offre à eux.

A mon sens, Quimper est une ville où la culture du tag, comme la signature, n'est pas reconnue. Il faut s'en imprégner. Brest et Lorient sont 2 villes reconstruites après la seconde guerre mondiale où les tags sont omniprésents. A Saint Brieux, à Rennes et/ou à Vannes qui sont des villes à haute valeur patrimoniale, le tag y a pris sa place. Je suis conscient qu'il y a seulement une petite activité de tags dans notre ville.

Lorsque je constate que 5/6 tagueurs quimpérois font couler autant d'encre dans la presse locale depuis quelques mois, je trouve qu'on accorde beaucoup de crédit pour un problème bénin, bien que je comprenne la gêne des habitants. En général, elle est plus conséquente les trois premiers mois de la rentrée scolaire. Elle dure au plus 6 mois. Elle est due à une excitation, une émulation entre jeunes. Ceux que l'on voit actuellement bénéficient du fait que la machine à nettoyer les tags est en panne. Ils vont s'installer, proliférer, confortant favorablement les jeunes tagueurs dans leurs pratiques. C'est d'une logique implacable. Cet antagonisme représente plus de 50 ans de culture du Street Art.

2b- Quelques remarques :

- Autant les fresques présentées valent le déplacement sur les murs de l'école Saint Corentin ou rue de la Providence, autant les tags révoltent les gens.
- Les propriétaires qui viennent ou pas de faire leur ravalement, doivent en plus subir les « barbouillages », comme, par exemple, une inscription où le tagueur a inscrit « Petit con » sur de nombreux murs dans plusieurs quartiers. Sur le temple protestant, des graffitis sont restés de nombreux mois sur des murs récemment repeints. C'est difficile à comprendre. Un autre membre ajoute que c'est ressenti comme une pollution visuelle.

Thierry Biger répond que la publicité est aussi une agression visuelle quand elle s'affiche en 4m x 3m dans la ville, notamment sur la route de Brest, et aux abords des routes départementales. Ce n'est pas légal, non plus. Je ne suis pas un homme sandwich. Je suis un « conso-acteur » et non pas un consommateur. Je souhaite être considéré comme un citoyen avec de vraies demandes constructives pour ma ville. Ma peinture parle de sujets non agressifs qui vont plutôt dans le sens du partage.

Concrètement, pour faire enlever les tags d'un mur directement accessible de l'espace public, il suffit d'utiliser l'application Quimper+, d'indiquer ses coordonnées et de faire une photo. Votre requête parviendra au service concerné qui interviendra suivant un planning défini prioritairement. Parallèlement, vous passez en mairie pour compléter un formulaire qui permettra à la mairie de déposer une plainte collective.

2c- Quelques idées :

- Est-ce que proposer une exposition de photos avec les plus belles fresques produites ne changerait pas cette image négative ?
- Les murs des tribunes du terrain de football de Penhars, le long du halage, viennent d'être repeints en blanc. C'est un lieu de passage important. Est-ce que cet endroit ne serait pas approprié pour y faire de grandes fresques ?
- Vous auriez plus de propriétaires volontaires si les règles du jeu étaient clarifiées, notamment en expliquant les moyens légaux mis en œuvre pour les réaliser.
- Plein de commerces fermés restent parfois longtemps vides. Est-ce qu'il serait possible de réaliser des œuvres à thèmes sur leurs vitrines avec des supports amovibles ? Pourquoi ne pas demander aux élèves de l'école des Beaux-Arts d'être partenaires ?
- Est-ce que la création d'un parcours au sein de la ville ne pourrait pas mettre en valeur cet art contemporain ? Pourquoi ne pas proposer un concours pour évaluer les plus belles œuvres ?
- Un effort de communication avec des propriétaires au sein même de la ville doit aussi être fait dans un esprit de cohérence. On peut imaginer des parcours organisés par l'office du tourisme et/ou la ville ou des associations avec des thématiques par quartier, comme à Nantes ou à Saint Nazaire avec quelques fresques pérennisées.

- Pour faire avancer ce projet, un membre parle de créer un comité de pilotage avec les 3 autres conseils de quartier.

2d- Questions/Réponses

Question : Est-ce l'œuvre appliquée sur un mur est le choix de l'artiste uniquement ou est-elle élaborée en concertation avec le propriétaire ?

Réponse : Les deux. Au 36 rue de la Providence, les nouveaux propriétaires avait le pignon de leur maison taguée depuis 20 ans. Lors d'un entretien, je leur ai parlé de ma spécialité, le portrait. Ils m'ont montré des photos de leurs souvenirs de vacances au Cambodge. Je leur ai ensuite présenté une esquisse de cette jeune fille au sourire lumineux qu'ils ont tout de suite retenu. Cette fresque qui a permis de donner de la chaleur à cette rue froide a attiré un autre artiste graffeur qui a rencontré le propriétaire du 38. Il a créé une anamorphose.

Question : Comment faites-vous avec l'architecte des bâtiments de France alors que pour repeindre notre façade, on essuie des refus sur le choix des couleurs ?

Réponse : Notre association demande l'accord des propriétaires pour tous les projets en cœur de ville, avec le souhait d'un consensus avec les riverains dans la rue concernée. Par contre, c'est aux propriétaires de faire la demande auprès de l'architecte des Bâtiments de France. Personnellement, j'ai déjà pris l'initiative de faire une grande fresque alors que je n'avais aucune réponse au bout d'un an de l'architecte des Bâtiments de France et donc, aucune autorisation. Étant connu à Quimper et ne me cachant pas, un commerçant peut me demander de réaliser rapidement son projet pour diverses raisons. On peut faire du graffiti sans avoir de couleurs criardes. A Locronan qui est un des plus beaux villages de France, j'ai construit un projet pédagogique avec les enfants du centre de loisirs avec des contraintes, notamment sur la chartre colorimétrique. J'aimerais bien avoir une discussion sur le fond avec cet organisme obligatoire pour valoriser ces œuvres qui devraient aussi faire partie du patrimoine quimpérois, sans pour autant, institutionnaliser cette pratique riche de partage avec la population.

Pour reprendre le projet de fresque remarquable sollicité par la ville avenue de La Libération sur le bâtiment Texier (20 m de hauteur sur 6 m de large environ), une entreprise comme la mienne ne peut pas répondre techniquement à ce marché public, la procédure étant trop lourde. N'ayant pas la structure juridique adéquate, je l'ai envoyé à mes collègues qui font de la scénographie urbaine et qui sont en capacité d'y répondre. C'est dommage d'aller chercher ailleurs, alors que nous avons des artistes en Bretagne. Peut-on imaginer Quimper sans Max Jacob, le peintre ou Joseph Bigot, l'architecte quimpérois ? Je regrette cette démarche trop rigoureuse qui ne m'apparaît pas être la bonne méthode.

Philippe Calvez enchaîne par le projet réalisé à l'école primaire de Penanguer avec ses œuvres qui valent le coup d'œil. Elles ont été faites sur du papier et affichées sur des bâtiments municipaux. Pour réaliser ces yeux, le Musée des Beaux-Arts et la Maison du patrimoine ont apporté leur concours. Cette démarche qui nous interpelle participe complètement au « Mieux vivre ensemble ».

Question : Est-ce que des trompe-l'œil sont réalisables sur ce type de support ?

Réponse : C'est une artiste peintre qui est à l'origine de ce projet.

Question : Est-ce que votre association a répertorié les différents sites de graffitis à Quimper ?

Réponse : En fait, j'ai une carte sur mon site Web Hoz.fr où je répertorie tous les lieux de pratique. De plus, on nous a donné une carte très complète sur laquelle sont annotés tous les bâtiments publics des collectivités et de l'État qui sont essentiellement nos principaux interlocuteurs. Par le biais de la presse, nous avons fait passer quelques petites annonces de demandes de murs. Les friches répondent mieux aux tagueurs qui les peignent déjà sans aucune autorisation car, a priori, on ne gêne personne, hormis les gens du voyage.

Question : Est-ce que vous aviez une attente en venant nous voir ?

Réponse : Non, c'est vous qui êtes plus en attente que moi. Personnellement, je n'ai pas attendu cette réunion pour réagir. Je ne suis plus dans l'attente d'un discours politique, je suis dans l'action avec les gens et la vie de la cité depuis des années.

Question : Au sein de cette assemblée, nous souhaitons explorer avec vous le champ des possibles au niveau de la ville et du centre-ville pour diminuer les tags en sachant que la fresque est généralement respectée par les tagueurs. A votre avis, est-ce que nous pouvons être l'induction d'un projet qui nous rassemble, qui soit joli et qui soit accepté par les habitants et l'administration ? Nous savons bien entendu que votre art n'est pas là pour colmater des vacances de boutiques, mais alors, quelles propositions pourrions-nous appuyer auprès des élus quimpérois ?

Réponse : Il faut maintenant aller au bout des choses. Ce n'est plus du tacite qu'il nous faut, comme à La Providence ou au Corniguel, c'est du concret. Quand des propriétaires décident de faire tomber leurs murs comme ceux de l'école Saint Corentin, il faut en trouver d'autres. Sinon, on risque de multiplier les tags. Bien sûr que je serais honoré de mener un projet avec vous. Je trouve très positif le fait que des habitants de quartier s'intéressent à ce sujet. Maintenant, c'est à vous d'impulser un projet en connectant tous les protagonistes. La ville peut coordonner diverses actions en lien avec les riverains concernés sur des murs ayant obtenu l'autorisation des Bâtiments de France et du Ministère de la culture, l'objectif étant que ce soit un vrai projet de ville partagé par tous.

De son côté, il est prêt. Il conseille aux membres de commencer par répertorier les murs ; de convaincre les propriétaires et de les inviter à se faire connaître auprès des services de la mairie afin qu'elle crée une base de données, par exemple. Ensuite, il propose de se retrouver de nouveau avec tous les acteurs compétents (les services de la collectivité, les responsables d'associations de quartier, les habitants des quartiers, les artistes...) afin de définir les thématiques. Il souligne que Douarnenez a organisé dernièrement, un marché public moins restrictif qu'à Quimper, où est concernée une trentaine de murs municipaux avec pour thème, la [ville d'Ys](#) suivi d'un parcours d'initiés.

2e- Conclusion :

Quel que soit la pratique de Thierry Biger (associative, personnelle ou professionnelle), son objectif est surtout de partager cet art contemporain avec le plus grand nombre possible d'habitants, sans oublier que tout projet de fresques a un coût et que le cœur du problème reste son financement. Aujourd'hui, ce sont des arrangements entre l'artiste et le propriétaire où chacun y trouve son compte.

Philippe Calvez rappelle que la difficulté des vacances de magasins, relève de la politique de la ville et des élus qui la dirigent en sachant que tout le monde souhaite que ce taux de vacances soit le plus éphémère possible dans notre ville.

Pour Thierry Biger, ces friches commerciales pourraient très bien être occupées par des artistes académiques qui veulent exposer leurs toiles, au risque d'accentuer ce phénomène de vacances. La ville de Saint Briec l'a fait dans son centre-ville sinistré avec des résultats très mitigés. Je souhaite davantage apporter une image positive de ma ville de naissance, plutôt que de rappeler qu'elle se vide de commerces. De plus, cette demande n'est pas très valorisante pour l'artiste à qui on va demander d'aller boucher un trou. L'artiste Hoz émet aussi une condition : que la politique de la ville ne se fasse pas par à-coups, mais qu'elle soit concertée, qu'elle ait de la cohérence pour que les quimpérois puissent en tirer tous les bénéfices. Quand ces sujets sont partagés par la population, les collectivités pourraient peut-être subventionner à un plus haut degré ces projets, son label d'art et d'histoire pouvant être encore plus sublimé.

Pour endiguer le tag, l'homme devra apporter sa pierre à l'édifice avec des architectes qui penseront la ville autrement. Comment peut-on vivre à Quimper, avec des fresques remarquables sans donner davantage de sens et de plus-value à cette culture du Street-art ? Il faut nécessairement une vraie concertation avec tous les acteurs pour faire abstraction des positions idéologiques de chacun, que ce soient la collectivité avec ses élus, les habitants, les MPT et/ou les propriétaires concernés. Pourquoi ne pas associer aussi le

département avec ses ponts ? C'est dommage que cet art contemporain se limite trop souvent aux friches.

Il termine son propos par : « Élu un jour, graffeur toujours ».

Yves Gentric clos le débat par un petit projet sur un bâtiment municipal de l'avenue de La Libération « Un enfant, un bouchon ». Un arrangement a été mis en place entre l'association « Un bouchon, un sourire », Thierry Biger et la ville. Par contre, tous les tags disséminés dans Quimper, m'horripilent. Nous avons 110/120 demandes d'effacements de tags. Je souhaite que ces jeunes récidivistes soient interpellés et qu'ils participent concrètement à la rénovation de ces murs. Ces travaux sont à la charge de la collectivité et donc, des contribuables. Alors que j'apprécie à sa juste valeur le travail de Thierry Biger, mon dilemme d'élu délégué à l'espace public est de rendre des comptes auprès de citoyens mécontents par leurs façades taguées. Si nul n'est prophète en son pays, nous souhaiterions que tous les graffeurs, qu'ils soient membres ou pas de votre association de Street Art, abondent dans ton sens et respectent la propriété de chacun. On a pris du retard alors que « Tout commence en Finistère ».

Philippe Calvez et l'assemblée remercient Thierry Biger de sa présence.

3- Bilan annuel du conseil de quartier du centre-ville

Comme chaque année, le maire demande à recevoir deux membres de chaque conseil de quartier afin qu'ils lui présentent leurs bilans annuels respectifs. Au Centre-ville, sont concernés par cette réunion, Jean-Jacques Baron et Jean Guyonnet.

3a- Bilan chiffré du conseil de quartier du Centre-ville :

- 47 membres ont participé à au moins une réunion
- 30 membres sont toujours inscrits en avril 2019 (dont 8 absents plus de 3 fois non retirés des listes depuis fin 2018)
- Pas d'appel à candidature durant ce 2^{ème} mandat de 3 ans
- 13 plénières
- 12 collectifs d'animation
- 6 inter-quartiers et 2 inter-collectifs
- 7 visites proposées
- Une journée d'actions sur la lutte contre les mégots

3b- Remarques :

- A la lecture de ce bilan, un des membres souligne qu'il y a de moins en moins de personnes présentes aux plénières.
- La 1^{ère} année de cette 2^{ème} mandature a été marquée par un nombre important de présentations que nous avons eues et qui nous a empêchés de travailler. Nous l'avons d'ailleurs signalé au maire lors du 1^{er} bilan annuel.
- Un autre membre demande pourquoi ces personnes ne viennent plus. Pensaient-elles disposer d'un pouvoir au départ alors que nous n'en avons aucun si ce n'est celui d'apporter nos réflexions aux élus en place ? Même si nous ne sommes que des personnes volontaires qui essayons d'apporter notre pierre à l'édifice, c'est ennuyeux de ne pas avoir de réponses. Notre société ne se pose pas les bonnes questions. C'est désespérant : pourquoi avons-nous un tel abandon d'électeurs ? Pourquoi les élus ne se creusent-ils pas la tête pour trouver un remède à ce déni de démocratie ? Pour revenir aux tags, pourquoi un enfant va peindre les murs ? Comment en est-il arrivé là pour qu'il se déconnecte de notre société ? Si on ne comprend pas ce qui se passe, comment peut-on apporter des solutions ?
- Est-ce que les conseils de quartier ont pris de plus en plus de poids avec l'arrivée des « Gilets jaunes » dans les processus de démocratie participative ?
- Un membre de la 1^{ère} mandature signale que plusieurs membres ont été déçus que nous n'ayons eu aucune réponse par rapport au travail effectué sur les déchets auprès des commerçants. Il en est resté une impression très négative.

Philippe Calvez rappelle que le ramassage des déchets a été revu, que les déjections canines ont été prises en compte, que la lutte contre les mégots va démarrer prochainement,

que la sécurité aux abords des écoles a été améliorée par la pose de panneaux et de radars dans certaines rues très fréquentées, qu'un marché a été inauguré à Penhars... Que la réduction de la pollution lumineuse a été actée par les membres des 4 conseils de quartier. Que chacun a également eu sa place dans l'élaboration du nouveau réseau de transports collectifs qui concerne tout le territoire de Quimper Bretagne Occidentale. Que de nombreuses réflexions des membres ont alimentées les réunions de coordination avec ses 3 collègues adjoints de quartier.

Parler de démocratie de proximité, c'est aussi parler du quotidien quimpérois. Lorsque vous allez visiter l'usine de traitement des eaux usées du Corniguel, les ateliers de transports..., c'est évident que vous n'êtes pas dans une mission de travail et de rentabilité, mais vous comprenez mieux le fonctionnement de ces services.

Sous l'ancienne mandature, le maire, ses adjoints autres que ceux des 4 quartiers et les responsables de services n'assistaient pas aux réunions des conseils de quartier. Ludovic Jolivet a sollicité son équipe pour engendrer une démarche pédagogique avec les directeurs adjoints afin de répondre à vos interrogations. Au regard des écrits relatés par les membres des 4 conseils de quartier, votre bilan est loin d'être négatif. Chacun doit prendre conscience que l'action collective apporte quelque chose à l'ensemble des concitoyens, à un moment donné.

3c- Quelques explications :

Pour compléter les 3 graphiques présentés, Jacky Frémy rappelle que ce logiciel interne permet d'extrapoler les taux de présences. Par exemple, on remarque que les personnes tirées au sort sur les listes électorales ne restent pas au conseil de quartier du Centre-ville... Que d'autres ont démissionnées pour diverses raisons (déménagement, manque de disponibilités, changement de travail, maladie...) Que certaines n'ont jamais donné de leurs nouvelles malgré les mails envoyés...

Philippe Calvez ajoute que deux mandats d'une durée de 3 ans ont été décidés pour, justement, éviter un certain essoufflement qui peut être ressenti par le choix de sujets d'intérêt général et qui doit s'adresser à un maximum de membres. L'engagement de l'équipe municipale menée par Ludovic Jolivet est d'avoir suffisamment de recul sur l'ensemble du mandat. Le fait d'avoir moins de représentants associatifs dans les conseils de quartier, a été mis en place dans la 2^{ème} mandature pour que les citoyens s'expriment davantage car les associations peuvent le faire dans d'autres instances représentatives. Au regard de la courbe représentant les personnes tirées au sort sur les listes électorales, on peut voir que, statistiquement, ce n'est peut-être pas la bonne solution. Il vaut peut-être mieux avoir à faire à des volontaires qui favorisent le sens commun et l'intérêt général.

4- Les voies douces

4a- Actualités :

- Le rond-point de Kérustum réaménagé :

Les membres du conseil de quartier d'Ergué-Armel en ont parlé fin 2014.

- 9 km de voie verte.

Au moins 3 conseils de quartier en ont parlé

- Creac'h Gwen/Le Corniguel en bateau

Le conseil de quartier de Penhars a évoqué ce sujet dès 2015.

- Aménagement du rond-point Lebon

Complément du travail engagé sur les voies douces par les 4 conseils de quartier.

4b- Remarques :

- Des membres d'une association se plaignaient sans arrêt de problèmes techniques (fuite d'eau, table abîmée...) dans une salle qui leur était attribuée pour leurs réunions. Le fait qu'un des membres fasse partie d'un conseil de quartier, a permis de mettre en œuvre rapidement les réparations. Pourquoi ne pas avoir sollicité les services municipaux

concernés plus tôt au lieu de se plaindre du mauvais entretien du bâtiment par la ville qui a plus d'une centaine de bâtiments publics utilisés ?

- Un membre souhaiterait que davantage de communication soit faite sur nos discussions et nos actions. Au regard du dernier conseil municipal, une élue a parlé du futur aménagement central des halles Saint-François. Alors que nous avons travaillé sur ce sujet, aucun des élus de quartier n'a répondu sur les idées émises par les membres du Centre-ville. Le fait de ne pas être entendus et de ne pas être reconnus, certains membres ont l'impression qu'ils ne servent à rien.

Philippe Calvez répond que le maire Ludovic Jolivet et son équipe municipale s'interdisent de prendre en otage les conseils de quartier dans le cadre d'un débat politique quel qu'il soit. Un conseil municipal est un combat politique, ce qui ne doit pas être le cas d'un conseil de quartier comme certains membres qui se sont inscrits sur la 2^{ème} mandature pensaient pouvoir le faire. Ceux-là ne sont pas restés. Nous sommes tous présents en tant que citoyen, avec, comme objectif, d'apporter un maximum d'informations pour mieux débattre ensuite. Peut-être que les élus ont manqué de pédagogie, mais notre travail est d'inclure les pensées de chacun au sens large du terme et d'apporter une partie du maillon sur l'échelle du temps qu'est la durée du mandat municipal avec son projet politique. N'étant pas des spécialistes de tous les sujets, notre question principale auprès des services et de nos collègues, est souvent : « Quand est-ce que cela est possible ? », l'objectif étant de vous apporter des réponses dans la mesure du possible. Philippe Calvez enchaîne avec quelques exemples :

- Lorsque vous allez visiter les serres par exemple, votre niveau d'informations devient supérieur à l'habitant lambda qui va seulement lire la presse.

- Quand on vit et qu'on respire sa ville, on constate qu'il y a eu un avant entre le moment où le conseil de quartier du Centre-ville s'est saisi des problématiques de propreté et un après. Par exemple, la mise en place de conteneurs enterrés au centre-ville en est une preuve. Des négociations ont été engagées avec Véolia, le délégataire de service public, afin de répondre aux problèmes des terrasses de café, lors des tournées de ramassage des déchets, notamment l'été. L'idée première de faire passer une calèche pour ramasser les cartons au centre-ville n'a pas pu être validée pour des raisons techniques.

- Quand on reprend le marché de Penhars, on ne peut que regretter le fait que ce projet commun mené par le conseil de quartier de Penhars et la ville, n'ait pas réussi à réunir tous les habitants du quartier. Ce n'est pas grave. Ce n'est que partie remise. Le marché bio de Kerfeunteun a mis environ 10 ans avant d'être rentable pour les commerçants.

Il cite la pyramide de Maslow qui rappelle dans ses besoins fondamentaux que nous ne sommes pas là pour exister dans le regard des autres, mais bien pour faire avancer des projets d'intérêt général, chacun à son niveau.

Philippe Calvez continue en rappelant que toutes les propositions émises par les membres des 4 conseils de quartier sont remontées aux élus et aux services référents.

Yves Gentric complète en rappelant que le travail de l'environnement est le plus compliqué à réaliser. Les commerçants ont fait des progrès sur le dépôt de leurs cartons sur l'espace public. Des problèmes de déchets concernant certains restaurateurs subsistent encore. La propreté reste un travail ingrat au quotidien qui ne satisfera malheureusement jamais tout un chacun, chaque jour étant différent.

5- Délibérations

5a- Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain "Quimper, Cœur de Ville", la [Déclaration d'utilité publique du projet de requalification de la Galerie Kéréon](#) a été adoptée. Elle va permettre d'accélérer la procédure de déqualification de la galerie commerciale pour sortir cet ensemble immobilier de sa situation de blocage. La négociation à l'amiable reste de mise.

5b- La [Mise en œuvre du projet de rénovation des halles Saint-François](#) est maintenant engagée suite au bilan du référendum local du 3 mars 2019. Cette délibération rappelle les principaux éléments concernant la rénovation complète des halles Saint François ainsi que la procédure et le planning de mise en œuvre du projet.

Remarque : La photo présentée sur le diaporama est une esquisse qui n'a aucune valeur contractuelle.

6- Présentation des actualités

6a- Actualités de quartier :

Qui veut acheter la maison de Max Jacob ?	17.03
Les gendarmes en quête de locaux	28.03
Les bonnes volontés nettoient le Cap-Horn	
Maison du patrimoine. Au temps des Cavalcades	08.04
<i>Exposition jusqu'au 21 juin 2019</i>	
Ancienne caserne. Les travaux vont pouvoir débuter	09.04
Tourisme : Quimper séduit les groupes (200 en 2018)	15.04
Espace associatif. Une page se tourne	04.05
Un mois de travaux après la panne électrique	07.05
Pourquoi des marronniers sont-ils abattus ?	08.05

6b- Informations générales :

Climat. 1500 lycéens se mobilisent	16.03
Locronan-Quimper. La chasse aux déchets	
Enseignement du breton. Des ouvertures de classes	20.03
Paintball indoor. La zone de l'hippodrome s'étoffe encore	21.03
Cette pépinière a déjà lancé 200 entreprises	
Avec Papot'Age on discute, on partage, on s'aide	
Un projet de salle Arena à Penvillers	02.04
Camping municipal. La demande augmente	12.04
Quimper européenne ? Architecturalement, oui	13.04
Fibre optique. 47 % des foyers déjà éligibles	16.04
Saint-Corentin a aussi sa « forêt » de charpente	17.04
Pollutions. La série noire continue dans le Quinquis cette fois	19.04
Cet été, les bars auront la permission de 2 h	27.04
Les fontaines, un patrimoine à valoriser ?	
Sports collectifs. Quimper, pas au niveau !	
Un centre de tir indoor en ligne de mire au Guelen	03.05
Art et essai. « Soyons partenaires, pas opposants »	04.05
La Rue est vers l'art fait son retour à Penhars	
Piscine de Kerlan Vian : la rénovation s'éloigne	09.05

6C- Autres informations

Journée de ramassage des déchets à Penhars

Une cinquantaine de participants

465 kg de déchets ramassés

Film <http://www.quimper.bzh/actualite/22752/3-actualites.htm>

7- Prochains rendez-vous

7a- Visites

Usine de tri des déchets à Fouesnant

Jeudi 16 mai 2019 de 9h30 à 10h30

Mardi 4 juin 2019 de 9h30 à 10h30

Usine de traitement des eaux usées du Corniguel

Mercredi 22 mai 2019 à 18h

Hôtel de ville et d'agglomération

Mercredi 5 juin 2019 à 19h

Le patrimoine de Quimper, de jardins en jardins

Mercredi 25 septembre 2019 à 18h

Rendez-vous : Maison du patrimoine, 5 rue Ar Barzh Kadiou

7b- Conseils de quartier

Inter-quartier :

Mercredi 5 juin 2019 à 20h aux halles Saint-François

Prochain collectif d'animation :

Jeudi 12 septembre 2019 à 20 h, salle Étienne Tillon au théâtre de Cornouaille

Prochaine plénière :

Jeudi 10 octobre 2019 à 20 h, salle Étienne Tillon au théâtre de Cornouaille

7c- Autres rendez-vous

Conférence sur les « nouvelles mobilités »

Mercredi 18 septembre 2019 à 20h au CDG29 à Ty Nay

Journée de la mobilité et du transport public

Samedi 21 juin 2019 de 10h à 17h sur l'esplanade François Mitterrand

Essai de différents engins électriques : vélos, skates, trottinettes, gyropodes...

Journée du handicap

Samedi 21 septembre 2019 de 10h à 17h sur la place Saint Corentin

Fin de la séance à 22h25

Le secrétaire de séance

Jacky Frémy